FORTS ET POSTES DE COMMERCE EN NOUVELLE FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE (1713-1763)

par Marie-Noëlle BAUDOUIN

SOURCES

Les registres de la correspondance générale du Canada, envoyée et reçue, conservés aux Archives nationales dans les séries B, C 11 A, F 3, et le dépôt des fortifications des colonies de la France d'outre-mer constituent les sources essentielles de cette étude.

INTRODUCTION

Les postes et forts ont été souvent fondés au XVII^e siècle comme centres de mission, jalons sur les routes de découvertes, points de défense au cœur de la colonie et en Acadie; ce sont aussi des postes de traite, mais la grande foire des pelleteries, au XVII^e siècle, est Montréal.

L'activité cartographique sert surtout les découvertes et l'hydrographie.

PREMIÈRE PARTIE LE MILIEU ET L'EXPANSION

CHAPITRE PREMIER

LES ROUTES ET LES SITES

Le système hydrographique (cours d'eau et lacs) favorisa les découvreurs. Les portages permettent de franchir les chutes, de passer d'une vallée à l'autre; la pénétration vers l'ouest du Canada ne fut donc pas retardée par le problème des routes. Les postes sont situés au bord de l'eau.

J. C. 302701 - 63 0699 0 67 001 1



CHAPITRE II

LES INDIENS

Les postes et forts devaient se défendre contre les incursions iroquoises, mais sollicitaient aussi les indiens à venir commercer : ils étaient des comptoirs, des magasins pour les sauvages. On établit également ces centres commerciaux dans chaque nation à des fins politiques et pacificatrices.

CHAPITRE III

L'EXPANSION

Après la paix d'Utrecht qui fit perdre les forts acadiens et ceux, conquis un moment, de la baie d'Hudson, Vaudreuil rétablit les postes des Grands Lacs, en raison de leur valeur stratégique, jeta, à Détroit, les bases d'une colonisation chez les Illinois qui dépendirent de la Louisiane. En 1730, les lacs sont ceints d'une chaîne de postes permanents. Deux guerres avec les Renards firent cependant échouer l'établissement chez les Sioux.

La paix extérieure permit à La Vérendrye dix années de découvertes et la fondation de la mer d'Ouest.

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION, FONCTIONNEMENT ET VIE DES POSTES

Les postes eurent une direction militaire, sous les commandants qui recevaient les ordres des gouverneurs; l'intendant gérait les dépenses d'après les certificats. La cour de France se montrait réticente devant de nouvelles fondations, à moins qu'il ne lui en coûtât rien.

Le commandant surveillait les nations, cherchait à les fixer, à les pacifier; il surveillait les traiteurs et la fraude, s'efforçait de développer la colonisation et la traite.

DEUXIÈME PARTIE

LES INGÉNIEURS ET LA CONSTRUCTION

Les attaques anglaises contre Québec et l'Acadie ont développé les fortifications au début du XVIIIe siècle. Les ingénieurs furent nombreux, mais, après 1716, Chaussegros de Léry resta seul responsable pendant quarante ans; il travailla aux places fortes de Québec, Montréal, aux forts Niagara, Saint-Frédéric, aux portes mêmes du domaine anglais et des Iroquois. Les postes de l'ouest sont faits de pieux; à l'est, plusieurs sont construits en maçonnerie. L'on fonda beaucoup d'espoirs sur Louisbourg, entrée du Canada.

TROISIÈME PARTIE LE COMMERCE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

Le commerce fut aux mains de compagnies à monopole exclusif de la traite des fourrures. La Compagnie des Indes dura jusqu'en 1742; ensuite le système de l'affermage fut utilisé, mais les congés subsistèrent. Les prix furent fixés par le roi et les directeurs. Les marchandises anglaises concurrencèrent les marchandises françaises.

CHAPITRE II

LE DOMAINE DU ROI

Le roi s'est réservé le profit de la traite de Tadoussac, qu'il afferma; l'épuisement des pelleteries, le recul indien, les malversations des fermiers limitèrent le profit. Cugnet releva cependant le poste et s'enrichit.

Des gardes magasins sont envoyés à Frontenac et à Niagara, qui est rétabli en 1726 pour lutter contre le commerce anglais de Choueguen. Les frais furent considérables, le bénéfice peu élevé ou nul; un essai d'affermage fait, lors de la guerre de 1744-1748, fut décevant.

CHAPITRE III

LES POSTES DE L'OUEST

L'organisation des postes de l'ouest fut variable. Des congés furent distribués en nombre en principe limité; les commandants eurent le droit de commercer, des postes furent affermés à des traiteurs. Les postes des Grands Lacs firent fonction d'entrepôt, de relais. Avec les nouveaux établissements de la mer de l'Ouest, les négociants de Montréal eurent des correspondants, aux détroits, pour prendre les commandes et se charger des pelleteries, car la distance empêchait l'aller et retour en un été.

Après 1742, l'affermage développa la libre initiative, mais il fut décrié. La traite des pelleteries exigeait une organisation plus complexe, elle devenait plus coûteuse avec l'éloignement des centres de distribution; la population des postes est composée surtout de traiteurs et de voyageurs, aux dépens de la colonisation et du défrichement. Détroit seul accuse à la fin une lente montée démographique.

QUATRIÈME PARTIE

LA DERNIÈRE EXPANSION ET LE RÔLE MILITAIRE DES FORTS

(1750-1759)

CHAPITRE PREMIER

LA DERNIÈRE FRONTIÈRE ACADIENNE

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la commission des frontières tint séance à Paris, mais les armes décidèrent au Canada; les Français établirent Beauséjour à l'isthme de Chignectou, qui était contesté, relevèrent Louisbourg, et se fixèrent à la rivière Saint-Jean. On fut quatre ans sur le qui-vive, et, avant même la déclaration de guerre, Beauséjour tombait, l'Acadie et les Etchemins étaient aux mains des Anglais.

CHAPITRE II

LES FRANÇAIS À LA BELLE-RIVIÈRE

La vallée de l'Ohio fut occupée pendant quatre ans, après qu'une expédition eût établi quatre forts. La compétition franco-anglaise y fut très vive, néanmoins les années 1750-1755 virent la plus grande extension des frontières de la Nouvelle-France.

CHAPITRE III

LA REMISE EN ÉTAT DES FORTS

L'état d'alerte constant après 1748 poussa le gouverneur à envoyer les ingénieurs Léry et Franquet travailler à d'utiles réparations; les routes d'invasion furent soigneusement protégées, et l'on continua à faire de nouvelles fondations.

CHAPITRE IV

LA DÉFENSE AUX FORTS

La première partie de la guerre fut brillante; de nouveaux ingénieurs travaillèrent activement à étendre les retranchements extérieurs des forts, jusqu'alors négligés. Les postes anglais étaient bâtis sur le même type, le pays imposant ses conditions.

CHAPITRE V

LA PERTE DU SAINT-LAURENT

Une dernière ceinture de forts retranchés à la hâte établit comme une seconde frontière à l'arrière, après le retrait des Grands Lacs. Mais la chute de Louisbourg et de Québec livra aux Anglais tous les postes de commerce de l'ouest, qui n'avaient pas pris part à la lutte.

CONCLUSION

Bien que la population fût infime, les postes eurent une activité complexe; leur permanence fut définitivement acquise. Leur rôle militaire est perceptible dans les plans, qui révèlent les moyens dont disposaient soixante-dix mille Canadiens devant un million d'Anglo-Saxons.

PIÈCES ANNEXES

La traite à Frontenac et à Niagara. — Liste des officiers commandant les forts.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Rapport de l'ingénieur de La Morandière sur l'entretien des « forts des habitants » dans le gouvernement de Montréal (1729-1730). — Dépenses ordinaires pour l'entretien de forts (1740). — Détail de la régie des traites de Tadoussac (1733).

Index des noms de personnes. — Index des noms de lieu. — Cartes. — Photographies.

